

LES AMIS DE LA VIE

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 13 octobre (en visio)

Etaient présents : Monique Baujard, Bernadette Puijalon, Patrick Durand, Colette Hédon, Marie-Christine Julien, Françoise Klenschi, Pierre Le Parlouer, René Sorin, Chantal Vinson, Bruno Voisin, Gérard Gerdil-Margueron,

Aymeric Christensen et Michel Sfeir,

Dominique Fonlupt et Julien Motte.

1/Approbation du PV du CA du 22 juin 2023.

Approuvé à l'unanimité.

2/ Point sur la nouvelle formule de La Vie

Le journal paraît plus jeune et dynamique. Il a bénéficié d'une cure de jouvence. La mise en page est appréciée. Le nouveau logo est largement commenté. La place des chroniqueurs retient l'attention. Certains ont disparu (Jean-Claude Guillebaud, Gaël Brustier), d'autres se trouvent à des endroits différents.

Aymeric reprend les remarques point par point. Il lui est difficile d'expliquer comment s'est effectué le rajeunissement du journal. Il y avait de la part de l'ensemble de la rédaction un souci de rendre plus complet l'hebdomadaire – qui bénéficie de l'espace occupé jusqu'à présent par le programme télé et atteint désormais 100 pages, de clarifier le « chemin de fer » pour mieux identifier le passage d'une partie à l'autre. Les chroniques et billets – 4-5 personnes de semaine en semaine - rythment ces passages. Ils sont assurés par des plumes bien connues, parfois nouvelles et une rotation est d'ores et déjà prévue, qui permettra également une féminisation plus importante qu'auparavant.

Le nouveau logo devait se démarquer d'un modèle associé à la presse senior tout en gardant un lien avec l'histoire du journal.

Michel Sfeir insiste sur le fait que la nouvelle formule requiert le soutien de tous. Une opération de crowdfunding est en cours qui a permis de récolter 11 000 € en une semaine. Le plan de promotion est déployé comme cela avait été présenté en juin : affichage dans 1000 points de vente, mise en avant dans les Maisons de la Presse de 360 villes moyennes, campagne sur les réseaux sociaux, montée en puissance dans les kiosques. Une campagne de parrainages avec des offres spéciales et une campagne de mailing –ciblant 50000 adresses « qualifiées » - seront mises en place fin novembre. Aymeric assurera la promotion sur RCF, tandis que des publicités trouveront place dans Le Monde, l'Obs et Télérama.

3/ Renouvellement du CA lors de l'AG 2024

Quatre membres quitteront le CA : Patrick Durand, Christian Jacques-Natali, Chantal Vinson et Maurice Fournet. Des candidatures se sont fait connaître. Le point sera fait lors de l'Université d'Evian.

4/ Point sur la situation financière de l'Association

837 adhésions (- 10% par rapport à 2022) génèrent un gain de 24000 €.

200 anciens membres n'ont pas renouvelé leur adhésion, alors que 100 nouveaux sont apparus.

L'Université d'Evian accueillera 270 personnes. Un point financier sera établi après sa conclusion. Un déficit sur le budget annuel est attendu.

La question des adhésions nécessite une mobilisation de toutes les équipes pour effectuer des relances. Une relance informatique sera également proposée à partir des fichiers disponibles.

5/ Dernières informations sur l'Université d'Evian

Elle accueillera 270 inscrits, ainsi que 12 jeunes journalistes (en formation à Lille). Des consignes seront données aux participants afin qu'ils puissent prendre toutes les mesures requises par la situation sanitaire actuelle.

6/ Réflexions sur l'Université 2024

Le lieu, le sujet la date ne peuvent être précisés et feront l'objet d'une réunion des membres du CA début novembre.

7/ Avis du CA sur l'évolution juridique de Promesses d'Eglise

Monique Baujard a rencontré récemment l'antenne de Nantes dans un diocèse « qui joue le jeu ». Pour les Amis de La Vie c'est une ouverture sur d'autres organisations de sensibilités très diverses. Mais ce collectif est sans personnalité juridique. Un questionnaire a été adressé aux différents mouvements sur ce point, qui a recueilli des réponses contrastées. Le 28 novembre prochain tous les Présidents devraient se réunir pour envisager des perspectives à plus ou moins long terme ? Choisir une formule associative ? L'avis des ADLV est important : faut-il envisager une fédération d'associations ? avec quelle incidence sur l'engagement de chaque mouvement ? La taille de chacun d'eux amène la question du pouvoir. En fait chaque mouvement a une voix quelle que soit sa taille et garde sa liberté de parole. « Le droit protège plus qu'il ne favorise la prise de pouvoir » (Monique). Monique en tant que Présidente des ADLV souhaite quitter le Copil de Promesses d'Eglise permettant ainsi à une autre association de sensibilité proche d'y prendre place.

En l'absence de questions diverses, la séance est levée à 16h.